UNITÉ 36

DOCUMENTATION ET INVENTAIRE

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d’utilisation de l’Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

Les images dans cette publication ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être commercialisées ou reproduites sans l’autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : Documentation and inventorying

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l’UNESCO et n’engagent en aucune façon l’Organisation.

PLAN DE COURS

DurÉe:

90 minutes

Objectif(s):

À la fin de l’unité, les participants devraient pouvoir faire la différence entre le travail à la fois de documentation, d’inventaire et de recherche, comprendre les éléments fondamentaux concernant le travail de documentation du PCI dans son contexte et être capables de créer des modèles de recueil de données.

Description:

Les participants aux ateliers de renforcement des capacités s’interrogent souvent sur le lien entre documentation et inventaire. Cette unité vise à présenter brièvement en quoi consiste la documentation aux participants qui ne disposent pas d’une expérience en la matière ou qui n’ont pas entrepris de travaux de recherche dans des domaines liés au PCI. Cette unité peut s’avérer particulièrement utile pour les membres et représentants des communautés qui inventorient leur propre PCI. Dans cette unité, des concepts fondamentaux sont présentés afin de permettre aux participants de s’appuyer dessus et de les utiliser.

Proposition de déroulement de la séance:

* Documentation, recherche et inventaire
* Formes de documentation
* Informations sur le contexte
* Le contexte, pierre angulaire de la documentation du PCI
* Documentation: primaire et secondaire
* Situer l’élément dans le contexte local
* Le contexte général
* Usage ultérieur
* Exercice : Créer un modèle pour un travail de documentation

Documents de rÉfÉrence:

* Présentation PowerPoint de l’unité 36

Notes et suggestions

Les ateliers de renforcement des capacités s’intéressent à divers aspects de l’inventaire. Il se pourrait que vous ne disposiez pas de suffisamment de temps ou que vous ne voyiez pas l’intérêt de prendre connaissances des bases du travail de documentation. Il est cependant très important d’inclure cette unité au programme de l’atelier si les participants n’ont pas d’expérience dans le domaine de la documentation. En effet, les compétences en la matière sont essentielles pour dresser un inventaire et pour que la planification et la mise en œuvre sur le terrain ne pâtissent pas de ce manque d’expérience.

UNITÉ 36

DOCUMENTATION ET INVENTAIRE

exposÉ du facilitateur

#### INTRODUCTION

Cette unité offre un aperçu de la documentation du PCI, outil et travail de préparation indispensables au travail d’inventaire.

###### DIAPOSITIVE 1.

Documentation et inventaire

###### DIAPOSITIVE 2.

Dans cette présentation…

###### DIAPOSITIVE 3.

Documentation, recherche et inventaire

En quoi l’inventaire est-il différent de la documentation ? A quel moment la recherche entre-t-elle en jeu ? Quand la documentation se transforme-t-elle en recherche ?

Dresser un inventaire est souvent synonyme d’établir une liste. Toutefois, bien que chaque pays ou Etat partie ait la liberté de définir la forme et le contenu de l’inventaire, dresser l’inventaire du PCI va au-delà du simple fait de dresser une liste. Les formats prédéfinis d’inventaire et les inventaires publiés ne présentent en général qu’une version limitée de la description et de l’importance des éléments du PCI. Afin de dresser un inventaire significatif qui puisse servir de base à une sauvegarde du PCI, il est indispensable d’entreprendre un travail de documentation et d’y ajouter un travail de recherche afin d’obtenir un inventaire fructueux et judicieux, pouvant servir de base à la sauvegarde du PCI.

###### DIAPOSITIVE 4.

Documentation et recherche

La recherche et la documentation se traduisent par un enrichissement mutuel. Alors que la recherche constitue la création systématique de connaissances, la documentation constitue l’enregistrement et le recueil d’informations. La recherche peut guider et contribuer à définir les contours d’un exercice de documentation mais est aussi envisagée comme l’étape suivant la documentation ; elle est fondée sur une analyse et une interprétation rendues possibles grâce à la documentation.

###### DIAPOSITIVE 5.

Documentation et PCI

Il est régulièrement fait référence à la documentation en tant qu’élément faisant partie des mesures de Sauvegarde dans le texte de la Convention de 2003 et dans les Directives opérationnelles. On reconnaît ainsi à la documentation un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la Convention dans divers contextes.

###### DIAPOSITIVE 6.

Documentation et inventaire

Une documentation méthodique et exhaustive des éléments du patrimoine culturel immatériel est exigée pour la création d’un inventaire. Le format des inventaires peut être conçu spécifiquement à destination de la communauté, ou pour une publication, une consultation sur Internet, ou encore une diffusion et un accès par d’autres moyens. C’est la raison pour laquelle la présentation de l’inventaire dans un contexte spécifique est, en général, standardisée tant dans sa forme que dans sa structure.

Dans le cadre de la Convention, la participation de la communauté dans le travail de documentation exhaustif est essentielle pour établir un inventaire. La description du contexte et de l’utilisation du PCI, ainsi que des éléments associés et des détails en matière de transmission et de viabilité, est une condition préalable indispensable à une sauvegarde réussie; cette description nécessite toute la sagesse de la communauté concernée par le patrimoine culturel immatériel.

###### DIAPOSITIVE 7.

Les formes de documentation

Une liste de différentes formes de documentation est présentée dans cette Unité. Il est important de ne pas exclure les formes de documentation plus classiques qui peuvent exister dans une tradition telles que les images, les manuscrits, les recueils de chansons, les textes, les documents destinés à l’éducation, etc.

La documentation du PCI doit être préservée et déposée dans des centres communautaires, des archives, des musées ou des bibliothèques afin d’être consultée, si nécessaire. Les données produites peuvent être consultables dans des bases de données ou sur Internet, que ce soit sur des blogs, des articles, des sites web ou les réseaux sociaux. Cependant, dans le contexte de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, les éventuels effets négatifs ou positifs de la documentation et de l’archivage sur la sauvegarde d’un élément spécifique du patrimoine culturel immatériel doivent être étudiés au préalable.

###### DIAPOSITIVE 8.

Documenter un élément

Le processus de documentation ne devrait pas négliger le fait que chaque élément fasse partie intégrante de la vie d’un peuple et qu’il doive, par conséquent, être envisagé en tant que tel. Une danse peut faire partie d’un rituel traditionnel, un artisanat tel que la vannerie peut s’inscrire dans le cadre plus vaste d’une tradition de tissage du bambou, etc. La fonction et le contexte, la communauté ou la localisation, ou même d’autres facteurs, peuvent relier entre eux des éléments. Il est, par conséquent, très important de contextualiser un élément dans un ensemble plus vaste.

Toutes les formes de PCI sont dynamiques. Elles sont en constante évolution, et sont recréées et transmises. Le processus de documentation doit lui aussi évoluer. L’idée selon laquelle la documentation d’un élément, une fois menée à bien, est achevée une fois pour toute et ne doit pas être recommencée, est dangereusement fausse. La documentation est un processus continu.

La documentation a pour but de décrire et d’enregistrer. Cependant, les enregistrements ne doivent pas être utilisés en vue de « figer » une tradition ou de décider de son « authenticité ». Quel que soit le degré d’exhaustivité du travail entrepris, la documentation ne peut être une œuvre « achevée ». Elle ne doit pas non plus remplacer la pratique effective de l’élément. En conséquence, bien que la documentation puisse être envisagée comme une aide à la compréhension, elle ne saurait être utilisée en tant que réglementation ou enseignement.

Bien que la documentation soit souvent décrite comme une description objective, il convient de réaliser qu’aucun travail de documentation n’est parfaitement objectif. Le point de vue de la personne qui documente l’élément influencera forcément les données et les résultats. Il est préférable d’en être conscient et de faire état des points de vue autant que faire se peut. Dans le cadre d’un travail de documentation en lien avec un inventaire avec la participation des communautés, le point de vue de la communauté et du praticien doit être mentionné.

###### DIAPOSITIVE 9.

Informations sur le contexte

L’origine et l’histoire d’un élément, si elles sont connues, sont utiles à sa documentation. Les détenteurs de la tradition ou les aînés de la communauté sont les sources d’informations par excellence. Comme il est probable qu’il y ait plusieurs versions et théories sur l’origine et l’histoire d’un élément, il est conseillé d’entamer le processus de documentation en réunissant les participants afin d’en débattre. D’autres éléments essentiels à prendre en compte sont les différentes formes d’expressions ou de pratique d’un élément, ainsi que les endroits où elles ont lieu, etc. Tout le monde n’est pas conscient du sens que la pratique de l’élément peut avoir. Des mythes, des histoires et des légendes, ainsi que des textes oraux ou écrits, peuvent être associés aux éléments du PCI. Les croyances associées peuvent concerner des divinités ou des esprits, ce qui peut influencer la manière de pratiquer l’élément du PCI.

Par exemple, on croit, à Goa, que le théâtre rituel connu sous le nom de Zagor, doit être représenté sous peine de voir les récoltes infructueuses et les souhaits non exaucés. Au Rajasthan, on dit que la narration rituelle de l’épopée de Pabuji soigne le bétail malade.

###### DIAPOSITIVE 10.

Le contexte- pilier de la documentation du PCI

Le contexte est le pilier de la documentation du PCI. De la même façon, sortir un élément de son contexte est l’une de ses plus grandes menaces. En effet, lorsqu’une pratique sort de son contexte et est interprétée seule, elle perd sa valeur, sa fonction sociale, sa vitalité et son importance aux yeux de la communauté.

La diapositive dresse la liste des questions essentielles en matière de documentation. Ces questions permettent de définir le contexte d’un élément particulier. Le nom que **porte** un élément peut ne pas être composé d’un seul et unique terme. Cependant, il doit exister d’une manière ou d’une autre dans la langue vernaculaire. Une traduction ou une description peut parfois remplacer le nom donné à l’élément dans la langue d’origine (p. ex. « La danse des épées »). La question « **par qui** » ne fait pas seulement référence au praticien enregistré mais également aux personnes, groupes, castes, clans, etc. spécifiques identifiés comme praticiens. « **Pourquoi** » fait référence au contexte et à la valeur. Le public, le consommateur, le destinataire ou le bénéficiaire de chaque élément est très important. « **Quand** » peut faire référence au moment, à la saison, à l’occasion ou à la raison pour laquelle un élément est représenté ou pratiqué. Enfin, la question « **où** » peut faire référence ou non à un endroit ou à un lieu important.

La liste établit donc la série de questions essentielles à la documentation.

###### DIAPOSITIVE 11.

Documentation : primaire et secondaire

La documentation primaire fait référence à l’observation de la pratique dans son contexte réel ; les éléments essentiels à la documentation nécessitent à la fois une présence physique et une observation. Toutefois, certains événements ne nécessitent pas de contexte spécifique et des représentations peuvent être organisées à des fins de documentation. La documentation primaire peut être complétée par une documentation secondaire, notamment des entretiens avec les praticiens et d’autres membres de la communauté, et des références à la littérature ou à de précédents travaux de documentation. Les données collectées lors d’entretiens, de récits et de compte-rendu de praticiens ou recueillies sur Internet ne peuvent cependant pas être considérées comme de la documentation mais peuvent compléter les données existantes si elles sont conformes au point de vue de la communauté.

###### DIAPOSITIVE 12.

Le processus, pas le produit final

Cette affirmation signifie que, dans le cadre de la documentation, le processus qui sous-tend l’élément culturel est aussi important que la représentation de l’élément en lui-même. Par exemple, dans le cas de l’artisanat, où sont produits des objets concrets, on estime que la qualification, la technique et les compétences font partie du PCI, et doivent, par conséquent, faire partie intégrante du processus d’inventaire.

###### DIAPOSITIVE 13.

Documenter le processus

Ces photographies sont extraites d’une série de photos qui documentent le processus de fabrication de paniers tressés par la communauté Lhop, dans le village de Taba au Bhoutan.

###### DIAPOSITIVE 14.

Documenter les liens entre éléments

Les éléments du PCI n’existent pas seuls. Un élément peut intégrer plus d’une pratique, et certaines activités peuvent lier entre eux des éléments séparés. Cette diapositive donne quelques exemples du domaine musical. Les participants à l’atelier peuvent être encouragés à soumettre d’autres exemples.

###### DIAPOSITIVE 15.

Formation et transmission

Une partie importante du travail de documentation d’un élément concerne la/les méthode/s de formation et de transmission. Ce sujet a également des implications majeures dans la sauvegarde de l’élément. En effet, les mesures de sauvegarde sont souvent rendues nécessaires lorsque les formes traditionnelles de transmission sont menacées. Quelques méthodes et formes de transmission, tant traditionnelles que contemporaines, sont présentées sur cette diapositive. Les méthodes traditionnelles et contemporaines peuvent coexister et doivent être documentées et décrites.

###### DIAPOSITIVE 16.

Prendre note des noms, des rôles, des fonctions

Il est très important de noter correctement les noms de toutes les personnes impliquées dans le travail de documentation, ainsi que les termes exacts utilisés pour qualifier les divers participants, leurs rôles et leurs noms. La terminologie des parties ou des pièces d’objets, d’outils, d’instruments, etc. ainsi que leur fonction doivent également faire l’objet d’un relevé.

Il convient d’insister sur l’importance de la précision et de la justesse des informations lorsque l’on documente les points de vue des populations, ainsi que leurs méthodes et leurs objets. Rappelons qu’il convient également d’enregistrer toutes les composantes de l’élément documenté dans la langue vernaculaire.

###### DIAPOSITIVE 17.

Documenter la viabilité

La viabilité ou « la santé » d’un élément est essentielle à sa sauvegarde. Le travail de documentation constitue la meilleure occasion d’en faire état. Les quelques questions présentées ici doivent permettre d’évaluer le degré d’activité, les éventuelles évolutions de la pratique ou de la représentation, le soutien apporté par les autorités locales, la transmission et, enfin, les problèmes existentiels rencontrés par les praticiens.

Au fur et à mesure des évolutions culturelles et sociétales, le marché des  biens traditionnels et le contexte dans lequel s’effectuent certains services peuvent disparaître. Il est donc important de recueillir des données sur ces évolutions. Prendre en considération les questions existentielles des praticiens du PCI constitue également un aspect important du travail de sauvegarde.

###### DIAPOSITIVE 18.

Situer l’élément dans le contexte local

Comme évoqué précédemment, le point de vue de la communauté doit guider le travail de documentation. Lorsque l’on tente de situer un élément dans le contexte local, différents paramètres doivent être pris en compte.

Il n’existe pas de « meilleure version » ou de version « plus authentique » d’un élément du PCI, mais uniquement le PCI tel que décrit et recréé par les communautés. Ainsi, il convient de tenir compte de toutes les variantes, de toutes les versions et de toutes les opinions exprimées. Même si vous êtes membre de la communauté, il faut vérifier les informations en prenant en considération toutes les sensibilités. L’appartenance d’un élément à ses praticiens permet sa reconnaissance, et le concept d’authenticité n’est pas pertinent en la matière. Il est également conseillé d’éviter tout classement ou catégorisation des éléments du PCI sous des rubriques telles que « Art populaire » ou « Spectacle de rue ». Outre le fait que ces catégories ne soient pas représentatives des termes utilisés par les communautés elles-mêmes, elles sont assez souvent considérées comme péjoratives.

###### DIAPOSITIVE 19.

Le contexte général : immatériel et matériel

Dans de nombreux contextes, les éléments du patrimoine culturel immatériel sont liés à des éléments matériels. Par exemple, l’artisanat produit des objets matériels, tandis que le PCI concerne les connaissances et savoirs nécessaires à la création de ces objets. Par ailleurs, de nombreux objets qui interviennent dans la pratique et la réalisation des éléments du PCI sont fondamentaux pour l’essence même et la représentation de ces éléments. Les instruments de musique et les objets tels que les masques, les costumes, les parchemins et les objets rituels constituent une autre catégorie importante. La représentation de certains éléments du PCI est quelques fois intimement liée à des sites et à des lieux spécifiques (une place centrale, la cour d’un temple, la rive d’un fleuve, etc.) qui définissent l’élément. Certains éléments du PCI sont également liés à un patrimoine bâti tel que des lieux de culte ou des monuments.

###### DIAPOSITIVE 20.

Documents nécessaires au travail de documentation

La création de modèles pour la documentation est une phase utile de préparation du travail. Toutefois, sur le terrain, l’on peut ne pas utiliser tous les documents préparés. Les formulaires destinés à prendre note des données techniques et à recueillir le consentement libre, préalable et éclairé des communautés sont essentiels. Les documents garantissant l’accès de la communauté sont également importants. Ils doivent faire état des enregistrements réalisés et prévoir des copies de ces enregistrements à remettre à la communauté ou les modalités d’accès selon ce qui a été décidé avec les représentants de la communauté. Des formulaires en ligne ou accessibles au public garantissant l’accès à l’inventaire doivent également être rédigés.

###### DIAPOSITIVE 21.

La documentation : pour un usage ultérieur

Enfin, voici quelques conseils qui visent à assurer que la documentation créée sera utile pour un usage ultérieur. Les enregistrements doivent être soigneusement annotés, les autorisations accordées doivent être consignées ainsi que toute autre instruction garantissant un accès juste et équitable.

Afin de compléter le travail de documentation entrepris, Il est également judicieux de rédiger un rapport complet sur ce travail et de faire des résumés des différents sujets et éléments documentés.

UNITÉ 36

Exercice:

CrÉer un modÈle de collecte de donnÉes pour un travail de documentation

**Exercice de groupe** : demander à chaque groupe de créer un modèle de recueil de données pour un travail de documentation d’un élément spécifique du PCI (p. ex. représentation, rituel, artisanat).

Ces modèles doivent être présentés aux autres groupes et faire l’objet d’une discussion. Puis, les participants à l’atelier doivent essayer de rassembler les différents modèles afin de créer un « modèle-type » destiné à une pratique de terrain. Ce modèle de document peut associer des champs destinés à recueillir des données structurées et non structurées en ayant recours à des catégories telles que « Notes de terrain ». Chaque groupe de participants à l’exercice devrait intégrer au moins un membre ou un praticien communautaire qui peut servir de référence et diriger l’exercice. Un tel exercice avec des praticiens permet d’entrainer les intervenants culturels à avoir un rôle de soutien dans le cadre d’un travail avec les communautés.